

UNE RÉSIDENCE PENSÉE POUR TOUS LES BUDGETS !

À la résidence autonomie Van Gogh, tout est mis en œuvre pour que chacun se sente bien, entouré et libre de vivre à son rythme. Avec des **activités régulières**, des **espaces conviviaux**, et un **environnement agréable et verdoyant**, la résidence Van Gogh vise à créer un **véritable lieu de vie vivant, confortable et convivial**, conçue pour **préserver l'indépendance** des personnes, où chacun peut trouver sa place.

Entre **795.60 €** et **1144.52 €** par mois
charges comprises (eau, électricité,
charges locatives, forfait animation).

**Résidence conventionnée avec la CAF : éligibilité aux APL
Habilitée à l'aide sociale départementale*

**Un loyer charges comprises
= SANS SURPRISE !**

LES PRESTATIONS INCLUSES

- Accès sécurisé à la résidence
- Entretien des espaces collectifs
- Entretien des espaces extérieurs
- Animations

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir plus de 60 ans
- Être autonome (En Gir 5 et 6)

LES SERVICES FACILITANT LE QUOTIDIEN

- Portage de repas
- Livraison de médicaments, de courses et de linge
- Transport en minibus PMR
- Bibliothèque



© - A Juillet 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

Résidence Autonomie Van Gogh

35 rue Louis Seigneur
59 170 CROIX

03 20 36 91 34

contact.residence-vangogh@alefpa.fr

ALEFPA

Centre Vauban, Bât. Lille
199 - 201 rue Colbert
CS60030 - 59 043 Lille Cedex
Tél. 03 28 38 09 40



www.alefpa.fr



Résidence Autonomie VAN GOGH

ALEFPA
ASSOCIATION LAÏQUE POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION,
LA PRÉVENTION ET L'AUTONOMIE

À CROIX !



Une résidence pour les personnes
âgées à la recherche d'un cadre de vie :

SÉCURISÉ

AUTONOME

CHALEUREUX

ET ACCESSIBLE !



☎ 03 20 36 91 34

✉ contact.residence-vangogh@alefpa.fr

www.alefpa.fr



LA RÉSIDENCE AUTONOMIE VAN GOGH C'EST :

85 appartements :

- Du T1 bis au T2 non meublés,
- Logements avec balcon, chambre et sanitaires séparés,
- Résidence rénovée, espaces pensés et adaptés aux seniors,
- Espaces communs à l'ensemble des habitants,

- Activités et moments de convivialité,
- Environnement verdoyant, en plein cœur de ville,
- Lieu de vie accessible en transport en commun,
- Parking gratuit.



Une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle grâce à la présence d'étudiants, de jeunes actifs et aux liens tissés avec les écoles voisines.



Un programme riche d'activités collectives : mémoire, bien-être, art floral, yoga sur chaise, chorale, relaxation, etc.



Une vie rythmée par des événements thématiques festifs : thé dansant, soirée de l'humour, fête des voisins, repas intergénérationnels...



Dans une dynamique d'ouverture et de mixité, le Département autorise l'accueil de jeunes : étudiants, jeunes actifs ou personnes en situation de handicap, dans la limite de 12 places, favorisant ainsi les échanges intergénérationnels.

La résidence autonomie Van Gogh est un établissement **non médicalisé**, proposant 85 appartements confortables du T1 bis au T2. Elle accueille des personnes âgées de 60 ans et plus, autonomes ou semi-autonomes, à la recherche d'un cadre de vie **sécurisant, stimulant et accessible financièrement**.

VIVRE DANS UNE RÉSIDENCE AUTONOMIE PERMET DE :

Continuer à vivre de manière indépendante

Tout en conservant un mode de vie proche de celui d'un domicile personnel, les résidents bénéficient de services collectifs : portage de repas, livraison de médicaments, de courses ou de linge, transport en minibus PMR, bibliothèque et espaces communs conviviaux.

Préserver une vie sociale

Une équipe de professionnels qualifiés veillent au bien-être des résidents au quotidien. Elle propose un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins et respectueux de l'autonomie de chacun, à travers des activités de prévention, d'animation ou encore des repas à thème favorisant les échanges.

Bénéficier d'un environnement sécurisé

La résidence garantit une présence professionnelle du lundi au vendredi, complétée par un service d'astreinte la nuit et le week-end, assurant ainsi un environnement serein et rassurant.

Accéder à un loyer modéré

L'établissement œuvre pour que chacun puisse disposer d'un logement décent, peu importe ses ressources. Pour cela, la résidence est habilitée à l'aide sociale et possède une convention APL (Aide Personnalisée au Logement).

**L'autonomie chez soi,
la convivialité en plus !**



En savoir plus sur la
Résidence Autonomie Van Gogh

